
M.E.S., Numéro 124, Septembre - Octobre 2022

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 10 octobre 2022



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, septembre - octobre 2022

DE LA PROBLEMATIQUE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS LE TERRITOIRE DE BAMBESA :

Analyse des faits et esquisse des stratégies de résilience

par

Jean - Paul NEMOYATO BAGEBOLE

Doctorant en Sciences Économiques

Chef de Travaux, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion

Université de Kinshasa

Résumé

Sous le regard dialectique, l'étude pose la problématique de la sécurité alimentaire dans le territoire de Bambesa, province de Bas-Uélé en RD. Congo. Certes, en dépit des potentialités naturelles favorables au développement de l'agriculture dans cette partie du pays, l'état des lieux des composantes de la sécurité alimentaire, à savoir : les disponibilités alimentaires, la stabilité des approvisionnements, l'accessibilité et la salubrité des aliments, confirme l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans cette entité. L'absence d'infrastructures sociales de base, la destruction des routes, l'insécurité récurrente dans cette partie orientale, etc., sont retenues comme des facteurs. Certes, comme voies de sortie, l'étude propose entre autres, la construction des infrastructures socio-économiques de base, la réhabilitation des voies de circulation et l'organisation du système de commercialisation, etc.

Mots-clés : *sécurité alimentaire, territoire de Bambesa, stratégie de résilience.*

Abstract

Under the dialectical gaze, the study raises the issue of food security in the territory of Bambesa, in the province of Bas-Uélé in the DR. Congo. Admittedly, despite the natural potential favorable to the development of agriculture in this part of the country, the inventory of the components of food security, namely: food availability, stability of supplies, accessibility and food safety food, confirms the food and nutritional insecurity in this entity. The absence of basic social infrastructure, the destruction of roads, the recurrent insecurity in this eastern part, etc., are considered as factors. Admittedly, as exit routes, the study proposes, among other things, the construction of basic socio-economic infrastructure, the rehabilitation of traffic routes and the organization of the marketing system, etc.

Keywords: *food security, Bambesa territory and resilience strategy.*

INTRODUCTION ET POSITION DU PROBLEME

Les données sur les politiques et stratégies de développement en matière de lutte contre la pauvreté et la faim, indiquent que depuis 2010, la République Démocratique du Congo a accompli des progrès notables se traduisant par une croissance économique remarquable, ininterrompue jusqu'en 2019, et qui a conduit à la diminution de la faim, de la malnutrition et de l'indice de pauvreté. En effet de 2010 à 2014, le nombre de personnes souffrant de l'insécurité alimentaire aigüe est passé de 6,9 à 4,8 millions d'habitants, le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale est passé de **24%** à **22,6 ans** alors que l'IDH est passé de 0,408 à 0,435.¹

Dialectiquement, avec les techniques d'observation et de la documentation,² cette production socio-économique, se propose, de vérifier si la population de Bambesa, l'un des territoires de la RD. Congo, dans la province de Bas-Uélé, vit dans l'insécurité ou la sécurité

¹ Données recueillies dans le Rapport annuel du développement humain, PNUD, 2015.

²KUNYUSA, B. G. & SHOMBA, K. S., *Initiation aux méthodes de recherche en Sciences sociales*, Kinshasa, P.U.Z, 1995, pp.58- 75, ainsi que, SHOMBA KINYAMBA, S., *op- cit*, pp.70- 75.

alimentaire. Pour ce faire, l'analyse se structure en trois grands points. Le premier consiste à l'appréhension des concepts de base. Le second, tout en jetant du regard critique sur les composantes de la sécurité alimentaire dans le territoire sous-étude, ressort l'état des lieux de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Enfin, le troisième point et le dernier, qui est une brève conclusion, esquisse des stratégies de résilience.

I. DE L'APPREHENSION DES CONCEPTS DE BASE ET DES NOTIONS CONNEXES

Comme souligné ci-haut, cette partie de l'analyse propose la clarification des concepts de base de cette réflexion. Il s'agit de la sécurité et/ou de l'insécurité alimentaire. Toutefois, pour une bonne compréhension de notre réflexion, elle va aussi s'étendre sur quelques notions connexes.

1.1. Quid de la sécurité et de l'insécurité alimentaire³ ?

De prime à bord, soulignons que la sécurité alimentaire a un caractère multidimensionnel et complexe. Comme concept et comme réalité sociale, elle fait l'objet d'une abondante littérature et connaît plusieurs définitions.⁴ Pour Siamwalla et Valdes, elle est cette capacité d'atteindre des niveaux souhaités de consommation sur une base annuelle ou, une certaine capacité de financer des besoins d'importations pour satisfaire les consommations souhaitées. De son côté, Staatz la considère comme cette «capacité d'assurer que le système alimentaire fournit à toute la population un approvisionnement alimentaire nutritionnellement adéquat sur le long terme», alors que Frankenberger considère que « la sécurité alimentaire est assurée lorsque la viabilité du ménage, défini en tant qu'unité de production et de reproduction, n'est pas menacée par un déficit alimentaire ».⁵

Le Programme Alimentaire Mondial souligne qu'une stratégie nationale de sécurité alimentaire ne peut être envisagée sans assurer la sécurité alimentaire au niveau du foyer familial. De l'autre côté, santé Reutlinger et Banque Mondiale y trouvent l'accès pour tous et en tout temps à une alimentation suffisante pour une vie active et en bonne santé. Cependant, pour l'ONU, la sécurité alimentaire est cette capacité de tout temps d'approvisionner le monde en produits de base, pour soutenir une croissance de la consommation alimentaire, tout en maîtrisant les fluctuations et les prix. Certes, il y a encore lieu d'évoquer le FAO, qui souligne que, celle-ci, consiste à assurer à toute personne et à tout moment un accès physique et économique aux denrées alimentaires dont elle a besoin. Elle correspond à la capacité pour toute personne d'avoir, à tout moment, un accès physique et économique aux denrées alimentaires de base.

Il ressort de ce qui précède qu'au cours de ces dernières années, la plupart de ces définitions, ont convergé vers un certain nombre de mots-clés : accès, satisfaction, risque, durabilité. En effet, cette satisfaction doit être quantitative et qualitative, et le concept d'alimentation suffisante peut être défini par un nombre de calories, par les besoins nécessaires à la survie ou pour mener une vie active et en bonne santé, par une mesure des conséquences de la sous-alimentation (adaptations génétiques, physiologiques, comportementales), par rapport à une estimation des besoins du foyer ou de l'individu. La satisfaction qualitative suppose un équilibre nutritionnel de la ration alimentaire (protéines,

³ A ce sujet, lire utilement, NEMOYATO BAGEBOLE, J-P., « L'état de la sécurité alimentaire et de la pauvreté dans le territoire de Bambesa : analyse des faits et perspectives », dans la revue ECRAT DU CERIDAC, Volume 1 Ed. du CERIDAC, Kinshasa- RDC, 2020, pp. 126-152, ainsi que , la « *Dialectique sécurité alimentaire et pauvreté en milieu rural congolais : analyse des faits et perspectives* », dans M.E.S, n° 11 4, Vol. 1, du Juillet- Septembre, Kinshasa- RDC, 2020, pp. 45- 60.

⁴ Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale, *S'entendre sur la terminologie*, CSA, 39^e session, 15-20 octobre 2012, 17 p. ([lire en ligne \[archive\]](#))

⁵ *Idem*

lipides, glucides), mais aussi un apport suffisant en micro- nutriments. Par ailleurs, les aliments doivent répondre à des qualités sanitaires et hygiéniques satisfaisantes⁶.

Cependant, en ce qui nous concerne, nous considérons qu'il y a « la sécurité alimentaire lorsque tous les membres de la communauté considérée ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique d'accéder à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ».⁷ Elle se veut une situation qui garantit, à tout moment, à une population, l'accès à une nourriture à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif. Elle doit être suffisante pour assurer une vie saine et active, compte tenu des habitudes alimentaires.

A coup sûr, il faut noter l'existence de diverses études qui militent pour l'intégration dans la définition de la sécurité alimentaire, des préoccupations de durabilité environnementale et sociale des systèmes alimentaires et relatives aux nouvelles pathologies nutritionnelles dites « de pléthore » (obésité et diabète associé, maladies cardiovasculaires, certains cancers, etc.) qui touchent désormais tous les pays du monde. Ainsi, depuis le Sommet Mondial de l'Alimentation de 1996, nous pouvons considérer qu'il y a la sécurité alimentaire dans une société donnée ou dans un territoire déterminé quand toutes les personnes, à tout moment, ont un accès physique, social et économique à une nourriture qui répond à leurs besoins diététiques et leurs préférences alimentaires, pour une vie saine et active.⁸

Il s'ensuit que la sécurité alimentaire comporte quatre composantes importantes ou piliers. Il s'agit de :

- la disponibilité des denrées alimentaires : elles peuvent provenir de la production intérieure, des importations et des aides;
- l'accès (économique et physique) : la présence des denrées alimentaires ne suffit pas pour qu'il y ait la sécurité alimentaire. Le consommateur doit disposer du pouvoir d'achat (accessibilité économique) et le système d'approvisionnement doit fonctionner sans faille (accessibilité physique);
- la stabilité (des approvisionnements) : pas de rupture des stocks dans le temps et dans l'espace;
- la qualité : des aliments et des régimes alimentaires du point de vue nutritionnel, sanitaire, mais aussi sociaux-culturels, etc.⁹

Ces différentes composantes ou variables de la sécurité alimentaire peuvent être schématiquement présentées comme suit :

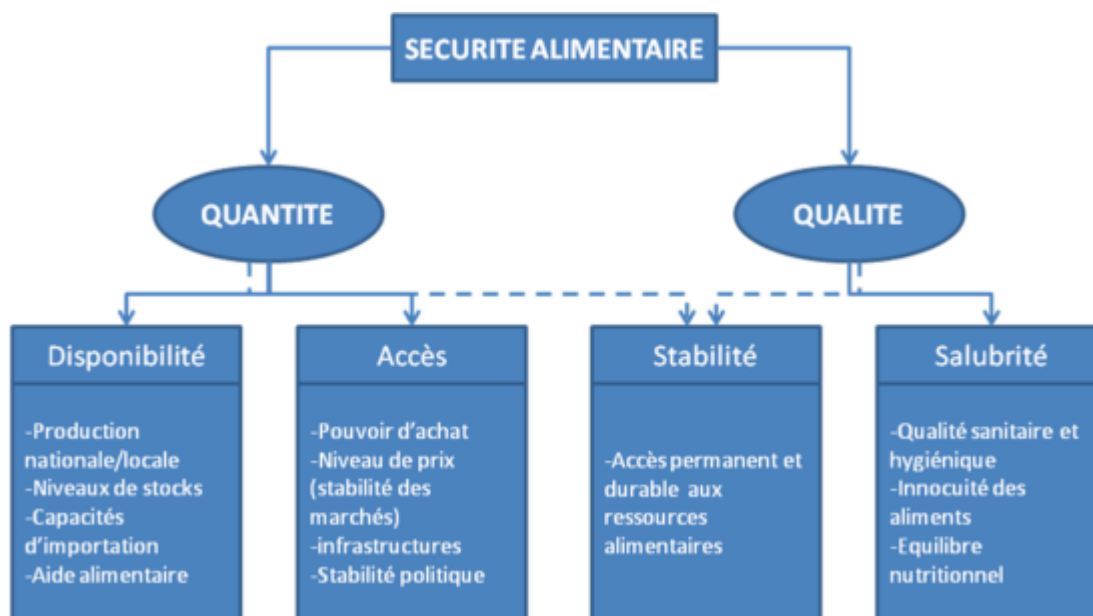
⁶ COMITE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE, *S'entendre sur la terminologie*, CSA, 39^e session, 15-20 octobre 2012, 17 p. ([lire en ligne \[archive\]](#))

⁷ *Idem.*

⁸ C.S.A (Comité de Sécurité Alimentaire), *S'entendre sur la terminologie*, 39^{ème} session, Rome, Octobre, 2012, p.6.

⁹ *idem.*

Figure 1 : LES COMPOSANTES DE LA SECURITE ALIMENTAIRE



Source : [www. Momagri. Org/FR/ articles/ la sécurité alimentaire : un enjeu politique d'actualité 471 html](http://www.Momagri.Org/FR/articles/la_sécurité_alimentaire_un_enjeu_politique_d'actualité_471.html) ; (consulté le 08 Juin 2020).

Il sied, en outre, de rappeler que l'analyse de la sécurité alimentaire peut se faire à plusieurs niveaux. Il y a le niveau individuel, domestique et national, etc. En effet, au niveau individuel, l'alimentation d'un individu est satisfaite lorsque sa consommation (alimentaire) est supérieure ou égale à ses besoins exprimés sous l'angle de ses exigences physiologiques. Le niveau le plus pertinent de l'analyse de la sécurité alimentaire demeure le ménage, en ce que celui-ci est l'unité économique de base où se détermine le niveau de consommation réel de l'individu. L'alimentation des foyers est satisfaite lorsque leurs ressources ou leur demande en aliments sont supérieures à la somme des besoins individuels. Au niveau national, la sécurité alimentaire est fonction de l'équilibre entre l'offre et la demande alimentaires et ce, à des prix raisonnables.

Tributaire des prix, la sécurité alimentaire varie, à coup sûr, à leur gré. L'alimentation au niveau d'un pays est satisfaite, lorsque toute la population est satisfaite. Bien que claire, cette explication exclut tous les pays du monde, car il est irréaliste et inconcevable de penser et de dire que dans un pays, toutes les personnes satisfont intégralement leurs besoins alimentaires et nutritionnels. Aussi, faut-il savoir que, l'équilibre entre l'offre et la demande alimentaires ne signifie pas forcément que l'alimentation de tous les ménages soit assurée, mais simplement que ceux dont la demande est insatisfaite, manquent de ressources, c'est-à-dire leur demande n'est pas effective. Ils n'ont donc pas la possibilité d'exprimer la plénitude de leurs besoins sur le marché.¹⁰ Quant à l'insécurité alimentaire, Il faut considérer qu'à l'absence de la sécurité alimentaire, l'individu, le foyer, le village, la communauté, etc., sont dans l'insécurité alimentaire. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte dans le risque d'une insécurité alimentaire pour un individu, par exemple : - le manque de moyens financiers (nonaccès à des denrées de qualité à cause de leur prix, mais aussi nonaccès car pas de moyen de se payer les transports en communs pour accéder à l'infrastructure qui

¹⁰ Ya Cor NDIONE, *Impact des politiques agricoles sur la sécurité alimentaire au Sénégal*, Mémoire de maîtrise, Université Cheik Anta Diop, Dakar, 2010, p20.

propose des denrées de qualité et en quantité suffisantes), - la qualité/hygiène : manque d'hygiène et d'endroit de stockage adéquat pour les aliments (réfrigérateur et congélateur aux normes de salubrité). Les aliments peuvent être de mauvaise qualité et rendre les personnes malades (date de péremption dépassée pour les aliments du commerce, aliments pourris...), - l'isolement de l'individu dans un endroit peu desservi (pas d'infrastructure assez proche de chez lui, et - l'indisponibilité de terres agricoles pour l'individu.¹¹

1.2. Quelques notions connexes à la sécurité et/ou insécurité alimentaire

Plusieurs concepts sont liés à la notion de la sécurité et/ou insécurité alimentaire. Pour éviter toute équivoque, l'étude fait allusion aux concepts d'autosuffisance alimentaire, souveraineté alimentaire et de la pauvreté.

1.2.1. De la pauvreté comme concept et comme réalité sociale¹²

De prime à bord, faisons remarquer que la pauvreté est souvent définie à partir d'une ligne de dénuement fixée en termes de niveau de revenu en dessous duquel on peut dire qu'une personne est pauvre.¹³ Mais, à vrai dire, 'il n'y a aucune définition acceptée de manière universelle pour faire comprendre le concept de la pauvreté. Il est difficile de cerner son contour, et même d'appréhender avec exactitude son sens. La pauvreté d'ailleurs, est un concept polysémique, multidimensionnel, et donc, complexe.¹⁴ Le processus de sa détermination soulève un problème d'identification et d'agrégation, c'est-à-dire d'évaluation du bien-être des individus et du seuil à partir duquel, une personne peut être considérée comme pauvre.

Cependant, comme concept et comme réalité sociale, la pauvreté, connaît une forte littérature, et sa définition dépend d'une école à l'autre, tout comme d'un auteur à un autre. Bugnicourt et all, pensent que le concept de pauvreté est encore prisonnier d'une pensée politique forgée dans d'autres contextes et il s'accroche, presque indissociablement, à d'autres concepts : surpeuplement, précarité de revenu, « retard », etc.¹⁵ Quant à Gambembo, G., la pauvreté n'est pas une question de posséder ou de ne pas posséder matériellement. Est pauvre, celui qui ne peut donner un autre sens à sa propre situation, soit au point de vue matériel, social. Pauvres sont également ces personnes qui, par leur dépendance, n'ont pas la possibilité d'avoir leur influence dans la société.¹⁶

Force est, de souligner que, généralement, au sein d'un pays, la pauvreté se définit par rapport au produit national brut (PNB), considéré comme indicateur permettant de mesurer l'activité économique, et qu'il correspond ainsi en gros, à la valeur aux prix du marché de tous les biens et services produits dans un pays pendant une année, et équivaut approximativement au revenu national.¹⁷ Mais, en ce qui nous concerne, nous soulignons que le pauvre est celui qui, « de façon permanente ou temporaire, se trouve dans une situation de faiblesse, de dépendance, d'humiliation, caractérisée par la privation des moyens variables selon les époques et les sociétés, de puissance et de considération sociale : argent, relations, influence, pouvoir, sciences, qualification technique, capacité intellectuelle,

¹¹ NEMOYATO BAGEBOLE, J-P., « L'état de la sécurité alimentaire et », Article déjà-cité, pp. 126-152.

¹² NEMOYATO BAGEBOLE, J-P., « *Dialectique sécurité alimentaire et pauvreté en milieu rural congolais : analyse des faits et perspectives* », dans *M.E.S.*, n° 11 4, Vol. 1, du Juillet- Septembre, Kinshasa- RDC, 2020, pp. 52- 58

¹³ SEN, A., *Poverty and famines : an Essay on Entitlement and Deprivation*, Clarendon Press Oxford University, Press, 1981.

¹⁴ BOLIMA BOLITSI, W., BOLIMA BOLITSI, W., « La sécurité alimentaire chez les Bongando à l'épreuve de l'enclavement du territoire de Yahuma : endoscopie des faits et esquisse d'un plan de désenclavement du territoire », dans la revue *Regard lucide*, n°02, d'Avril-Mai-Juin, Kinshasa-RDC, 2021, pp.129-161.

¹⁵ BUGNICOURT, J., et all, *Pauvreté ambiguë : Enfants et jeunes au Sénégal*, Editions Etudes et Recherches, Dakar, Sénégal, 1987, *passim*.

¹⁶ GAMBEMBO, G., P., *Service social*, inédit, Kinshasa, 2017, p. 8.

¹⁷ TRAHM, RH, J.S., *Pourquoi sont-ils si pauvres ? Faits et chiffres en 57 tableaux sur les mécanismes du sous-développement*, A la Braconnière, 1978, p.13.

liberté et dignité personnelles. Vivant au jour le jour, il n'a aucune chance de se relever sans l'aide d'autrui ».¹⁸

Tout en rappelant la pluralité d'approches dans la définition de la pauvreté, il sied de considérer que la sociologie enseigne le caractère relatif du concept. Le tableau, ci-dessous, présente quelques critères sélectionnés pour la définition de la pauvreté retenus par la BM, le PNUD, Destremau et Salama, ainsi que par Sen.¹⁹

Tableau I. Quelques critères sélectionnés pour définir la pauvreté (ou le pauvre)

PNUD	Banque mondiale	DESTREMAU, SALAMA et VALIER	SEN
<p>Absence de : Revenus, d'habillement, d'énergie, de logement.</p> <p>Présence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'analphabétisme, - de malnutrition, - de longévité réduite, - de santé non décente, - de faim, - de mortalité, - d'environnement insalubre. 	<p>Manque de revenus, d'opportunité d'éducation, de santé.</p> <p>Vulnérabilité, impuissance, manque de parole et de pouvoir.</p>	<p>Nécessités de base insatisfaites (eau, drainage, électricité, habillement, niveau d'éducation des enfants, mobilier du foyer).</p>	<p>Manque de besoins fondamentaux.</p> <p>Absence de capacité.</p> <p>Absence d'accès à une infrastructure de base.</p>

Source : A partir de la lecture de Yannick Paule – Estelle Gnamian, *Libération et pauvreté : le cas des producteurs de cacao de la Côte d'Ivoire*, Mémoire de Maîtrise en Administration des affaires, Université du Québec à Montréal, Mars 2008, p.13.

Ce tableau nous fait dire qu'il y a certains points communs, comme ils existent aussi des éléments de différence dans toutes les définitions suggérées par les auteurs cités. Cependant, il consacre la difficulté de donner une définition générale et universelle de la pauvreté, compte tenu de la relativité du phénomène.

II. DE L'AUTOSUFFISANCE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRES²⁰

Il sied de souligner qu'un Etat ou un pays est autosuffisant alimentaires lorsque les besoins alimentaires de sa population sont entièrement satisfaits par les approvisionnements nationaux. L'accent mis sur la production vivrière a fait pendant longtemps de l'agriculture le secteur d'activité par lequel l'objectif d'autosuffisance pouvait se réaliser.²¹

Mais, l'observation nous fait noter que l'autosuffisance nationale en aliments de base n'assure pas nécessairement la sécurité alimentaire et vice-versa. Il n'y a donc pas une liaison univoque et automatique entre la quantité de la production locale et les crises alimentaires. Tous les pays autosuffisants ne garantissent pas la sécurité alimentaire de toute leur population, de même que les pays en sécurité alimentaire ne sont pas nécessairement autosuffisants. Voilà pourquoi, la vision politico-économique du monde de l'époque postcoloniale en Afrique prônait le développement autocentré et l'indépendance alimentaire.

¹⁸MOLLAT, M., *Les Pauvres au Moyen-âge*, France, Edition Hachette. 1978.

¹⁹ YANNICK PAUL – ESTELLE GNAMIAM, *Libération et pauvreté : le cas des producteurs de cacao de la Côte d'Ivoire*, Mémoire de Maîtrise en Administration des affaires, Université du Québec à Montréal, Mars 2008, p. 13.

²⁰ NEMOYATO BAGEBOLE, J-P., « L'état de la sécurité alimentaire et », article déjà-cité, pp. 126-152.

²¹ M.A., SAVANE, *Populations et gouvernements face aux problèmes alimentaires*, Ed. UNRISD, Genève, 1992, p. 89.

Pour ce qui est de la souveraineté alimentaire, le concept tire son origine de l'organisation internationale paysanne « La Via Campesina » espagnol (la voie paysanne).²² Elle s'inscrit dans la longue liste des propositions émises pour soulager les individus de la faim et de la malnutrition par l'entremise d'un système agroalimentaire international alternatif.

Le Forum international sur la souveraineté alimentaire de 2007 tenu au Mali avait pour objectif de mettre en place des stratégies et des actions visant à renforcer le mouvement international de souveraineté alimentaire. La déclaration de Nyéléni²³ en résume la vision en ces termes : « la souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide des méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles ». De ce fait, les producteurs, distributeurs et consommateurs des aliments sont mis au cœur des systèmes et politiques alimentaires en lieu et place des exigences des marchés et des transnationales. Elle défend les intérêts et l'intégration de la génération prochaine.

La souveraineté alimentaire est liée aux notions d'autosuffisance alimentaire et de gestion des terres agricoles. Elle prône un accès plus équitable, à la terre pour les paysans pauvres, au moyen d'une réforme agricole, de mécanismes de sécurisation des droits d'usage du foncier.

La littérature en la matière nous autorise à affirmer que la souveraineté alimentaire diffère de la sécurité alimentaire à la fois dans son approche et dans son aspect politique. Par exemple, la sécurité alimentaire, ne tient pas compte de l'origine des denrées alimentaires, ni comment elles ont été produites et distribuées. Les gouvernements qui atteignent leur objectif en matière de sécurité alimentaire, utilisent, souvent, des denrées produites en exploitant les hommes, en détruisant l'environnement et en ayant recours à des subventions et des politiques qui favorisent les entreprises du secteur agroalimentaire et ce au détriment des producteurs locaux. Cependant, la souveraineté alimentaire, quant à elle, favorise des moyens de production, de distribution et de consommation écologiques et un système d'approvisionnement local qui respecte les droits sociaux, économiques et qui contribuent à la lutte contre la faim et la pauvreté. Elle permet d'atteindre la sécurité alimentaire pour tous et soutient des méthodes commerciales et des investissements qui servent les aspirations de la société.

Ayant brièvement explicité la notion de la sécurité alimentaire et les notions qui lui sont connexes, nous nous engageons dans les lignes qui suivent, de plancher sur la question de la sécurité et/ou de l'insécurité alimentaire dans un espace, historiquement situé. Il s'agit du territoire de Bambesa dans la province de Bas-Uélé en RD. Congo.

III. DE L'ETAT DES LIEUX DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LE TERRITOIRE DE BAMBESA

A ce niveau de cette analyse, notre préoccupation est de vérifier, entre la sécurité et l'insécurité alimentaire, qu'est ce qui se vit à Bambesa ? Néanmoins, avant d'y arriver, il est nécessaire de présenter très brièvement le territoire.

2.1. Bambesa dans le Bas-Uélé en République Démocratique du Congo : condensé d'informations sur le territoire sous-étude²⁴

2.1.1. De la situation géographique : son climat et sa végétation

Chemin faisant, notons que Bambesa est l'un des territoires de la RD. Congo, se trouvant dans la Province de Bas-Uélé, avec une superficie de 9128 Km.² Il est limité au Nord

²² *La Via Campesina ongles "Organisation"*, [En ligne]. <http://www.viacampesina.org/fr>

²³ Bulletin NYELENI, numéro 13, mars 2013, www.nyeleni.org ou info@nyeleni.org

²⁴ NEMOYATO BAGEBOLE, J-P., *op- cit*, pp. 126-152.

par la rivière Uélé, sa limite naturelle avec le territoire d'Ango et Bondo (au Nord-Ouest). Ces deux territoires sont, essentiellement, habités par le peuple Azande et à l'Est par le territoire de Poko occupé par les Barambo, le long de la Bomokadi, les Amadi et les Zande. Cependant, au Sud, il est limité par le territoire de Banalia, est habité par les Baboa de Kole et les Ngelema, alors qu'à l'Est, par le territoire de Buta où les Bayeu cohabitent avec les Balisi, les Bongingita et d'autres peuples Boa.²⁵ Son climat appartient dans son ensemble au climat Am de la classification de Köppen, son niveau de précipitation varie de 1600 mm à 2000 mm.

Il s'y observe une saison sèche d'une moyenne de 65 jours qui débute vers le 7 Décembre et se termine aux environs du 11 Février. La température moyenne maximale oscille autour de 31° C ; tandis que la température moyenne minimale oscille autour de 16°C,²⁶ tout en y soulignant les effets des changements climatiques. Parmi les causes éventuelles, il y a lieu de citer la déforestation provoquée par l'extension des superficies embrasées à côté du feu de brousse dans les savanes de l'Uélé. Pour ce qui est de la végétation, dans son étude écologique de la forêt des Uélé, Gérard écrit : « la limite Nord de la grande forêt ombrophile équatoriale longe les cours de l'Uélé, Bima, et de Bomokandi, et englobe toute la région. Cette dernière appartient au territoire phytogéographique du territoire forestier central de la grande forêt qui est celui des forêts denses... ».²⁷ Cet élément nous fait croire que le territoire de Bambesa est essentiellement du type (forestier) intermédiaire entre la grande forêt du Sud et les savanes boisées d'Ango, de Bondo, et du Nord de Poko. Il s'y trouve aussi une formation secondaire qu'est la palmeraie qui joue un grand rôle économique dans le territoire sous-étude où elle est localement très étendue. Le territoire de Bambesa est largement baigné par l'Uélé, qui est traversé dans sa partie Nord, par la Bomokandi, principal affluent de l'Uélé. Ces deux grandes rivières représentent des limites naturelles au Nord et à l'Est. Makango, Kana, Likandi, Ngwale, Bima et Mbobi, etc., sont d'autres cours d'eau les plus importants dans ce territoire.²⁸

2.1.2. De sa population

Avec une population totale estimée à 215.576 habitants et une densité de 24 hab/Km^{2e} en 2022, Bambesa²⁹ est le plus petit territoire de la Province de Bas-Uélé. Administrativement, il est structuré en neuf chefferies : Bakete, Bokapo, Bokiba, Bolungwa, Makere I, Makere II, Makere-Bakete, Bondogbale et Mange. En effet, il sied de noter que la chefferie Mange est occupée par les populations Zande et Bakango. Ils sont des riverains qui s'adonnent à la pêche le long de l'Uélé. Si les chefferies Makere (I&II) et Makere-Makete sont occupées par la population Bakere, les chefferies Bakete, Bokapo, Bokiba, Bolungwa et Bondogbale abritent la population Boa. Il est utile de souligner que Les Zande et Bakere sont sociologiquement et culturellement différentes de la population Boa.³⁰

Le territoire connaît 70 groupements, avec 219 villages.³¹ Le tableau ci-après donne la subdivision administrative du territoire de Bambesa et tant d'autres informations.

Tableau II. Des chefferies du territoire de Bambesa et leurs Chefs-lieux, avec leurs superficies.

N°	Chefferies	Chefs-lieux	Superficies par chefferie
----	------------	-------------	---------------------------

²⁵ NEMOYATO BAGEBOLE, J-P, *Le poids de la culture dans l'effort de la modernisation de l'agriculture en RDC. Cas des Baboa du Territoire de Bambesa*, Mémoire de Licence en Sciences Economiques, FASEG, UNIKIN, 1996-1997, p. 24.

²⁶ FRANKART, R., *Carte des sols et de la végétation du Congo, du Rwanda et Burundi, paysannat Babua*, publ. INEAC, Bruxelles, 1967, p. 13.

²⁷ NEMOYATO BAGEBOLE, J-P, *op- cit*, p. 28.

²⁸ NEMOYATO BAGEBOLE, J-P, *op- cit*, pp. 28-29.

²⁹ Rapport annuel 2017 de l'Administration du territoire.

³⁰ NEMOYATO BAGEBOLE, J-P, *op- cit*, pp. 28-29

³¹ DIMITRI MBAZI JIMMY, *Situation socio-économique du territoire de Bambesa en 2017*, CAID, RCD, 2017, p. 3.

1	Bakete	Kpodoge	575 Km ²
2	Bokapo	Likandi	1 260 Km ²
3	Bokiba	Ngwale	175 Km ²
4	Bolungwa	Malembobi	225 Km ²
5	Makere I	Kela	365 Km ²
6	Makere II	Doromo	2 800 Km ²
7	Makere- Bakete	Kopi	1 885 Km ²
8	Mange	Lebo	1 285 Km ²
9	Mondongwale	Buwa	560 Km ²
Superficie totale du territoire de Bambesa		9 130 Km ²	

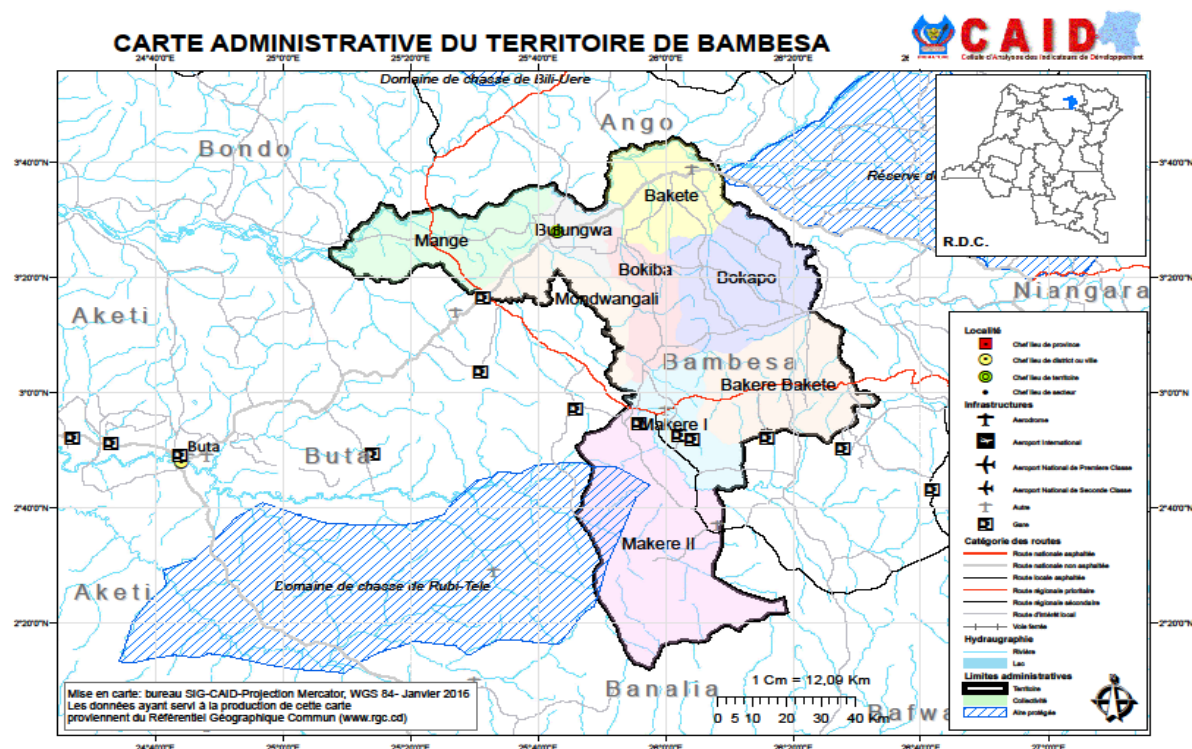
Source : Rapport annuel de l'Administration du territoire de Bambesa, 2017, cité par Dimitri Mbazi Jimmy, *Situation socio-économique du territoire de Bambesa en 2017*, CAID, RCD, 2017, p. 3.

2.1.3. De son organisation socio-économique

Sur le plan de l'organisation socio-économique, à l'instar de plusieurs territoires de la République Démocratique du Congo, le territoire de Bambesa est véritablement une zone à vocation agricole. Pour cette raison, déjà vers les années 1937, le pouvoir colonial y avait créé le paysannat Babua à côté de la grande station de l'INEAC en vue de l'encadrement des paysans agriculteurs. Cette station fut opérationnelle depuis 1930.³² Au milieu des années 1980, le gouvernement avait implanté à Dingila une ferme semencière afin de produire, de transformer et de distribuer des semences de bonne qualité aux paysans. Malheureusement toutes ces structures d'encadrement ne fonctionnent plus de manière optimale. Il faut signaler avec Mokonda Bonza que « les facteurs naturels tels que le climat, l'eau et la forêt influencent très largement la production agricole ».³³ Le territoire de Bambesa n'échappe pas à cette évidence. En effet, baignée d'importants cours d'eau, avec le climat à deux saisons culturelles, se situant dans la grande forêt qui couvre la cuvette centrale de la « Grande Orientale », l'agriculture demeure l'activité principale de sa population. A côté de cette activité principale, on peut aussi considérer la poterie et la construction de l'habitat, etc. La terre y demeure l'instrument permanent de la reproduction et témoin de la rotation des générations. Considérée comme l'unique page sur laquelle la communauté écrit son histoire, sa gestion est assurée par les autorités coutumières, qui sont tenues à la transférer intacte aux générations futures. La carte ici-bas offre d'autres informations utiles sur le territoire sous-étude.

³² NEMOYATO BAGEBOLE, J-P, *op- cit*, p. 30.

³³ MOKONDA BONZA, *Economie alimentaire*, cours inédit, cité par NEMOYATO BAGEBOLE, J-P, *op- cit*, p. 30.



2.2. De la situation alimentaire du territoire de Bambesa ³⁴

Après cette description du territoire de Bambesa, la suite de l'analyse se préoccupe de l'état des lieux de la sécurité alimentaire et ou de l'insécurité alimentaire au sein du territoire. Elle en dégage des déterminants historiques, avant d'y proposer des remèdes.

2.2.1. Des indicateurs de la sécurité alimentaire et pauvreté à Bambesa

Il sied de souligner que c'est sur base de l'enquête organisée par la cellule d'analyse des indicateurs de développement que nous dégageons la situation de la sécurité alimentaire et/ou de l'insécurité alimentaire dans le territoire de Bambesa. Elle se résume dans le tableau ci-après :

Tableau III. Indicateurs de sécurité alimentaire et de pauvreté dans le territoire de Bambesa

Age moyen du chef de ménage	Score de consommation alimentaire	Indice de survie basé sur la consommation alimentaire	Moyenne de dépenses mensuelles alimentaires et ménagères	Moyenne de revenu journalier d'un individu (en fc)	Moyenne de revenu journalier individuel (en \$)
44 ans	Acceptable : 56 Limite : 36 Pauvre : 8	11	93.381,30 fc	988,83 fc	0,66\$

Source : Enquête sur 100 ménages portant sur la sécurité alimentaire, CAID-Bambesa, 2017.

Le tableau ci-haut évoqué, indique que l'âge moyen d'un chef de ménage est estimé à 44 ans, selon que le score de consommation alimentaire renseigne que 56% de ménages sont

³⁴ NEMOYATO BAGEBOLE, J.-P., « L'état de la sécurité alimentaire et de la pauvreté... », article déjà-cité, pp. 126-152.

dans une situation acceptable, et ils peuvent se permettre la satisfaction des autres besoins (non alimentaires), 36% de ménages sont dans une phase limite et donc ils n'ont pas de marges de manœuvres, et 8% dans une phase de précarité aigüe. En outre, faisons remarquer que dans l'ensemble, le revenu moyen journalier est estimé à 0,66\$ et donc inférieur à 1\$, seuil minimum de pauvreté. L'approche « revenu » indique donc que la population de Bambesa vit en dessous du seuil de pauvreté, selon que la province du Bas-Uélé présente le PNB/hab. le plus bas dans l'ex Province Orientale. 685\$ en 2016, le sort de la population du territoire de Bambesa paraît dramatique : avec la moyenne de consommation journalière de 0,66\$, toute chose restant égale par ailleurs, le revenu annuel moyen serait estimé à moins de 237\$ l'an. Toutefois, à cause du délabrement des infrastructures de transport, la population vit dans une économie de subsistance, informelle et dont il est difficile de saisir des statistiques fiables.³⁵

2.2.2. De l'endoscopie des composantes de la sécurité alimentaire dans le territoire de Bambesa et la confirmation de l'insécurité alimentaire

A ce niveau de débat, un regard dialectique sur les quatre composantes de la sécurité alimentaire s'impose. Il s'agit, pour rappel, des disponibilités alimentaires, de la stabilité des approvisionnements, de l'accessibilité aux aliments et de la salubrité.

- **De la disponibilité des aliments** : elle est offerte par les tableaux des productions agricoles et animales ici-bas:

Tableau IV. La production agricole dans le territoire de Bambesa (2015- 2017)

A. Production agricole (en kg)				
	2015-2016		2016-2017	
	Production totale	Production par habitant	Production totale	Production par habitant
Manioc	12.255.000	96,3	31.371.000	239
Banane plantain	12.506.000	98,28	20.655.000	157,59
Riz	9.072.000	71,3	9.063.000	69,1
Mais	1.133.000	15,6	2.166.000	15,5
Niébé	718.000	5,6	533.000	4,0
B .PRODUCTION ANIMALE PAR (tête)				
Bouis			32	
Caprins			7258	0,05
Ovins			856	
Porcins			800	
Poules			11.918	0,1
Canards			2.128	

Source : Rapport annuel de l'Inspection de L'Agriculture, pêche et élevage de Bambesa, 2017.

Pour la production agricole, les données de ce tableau renseignent que, malgré le niveau attrayant des statistiques de production des différents cultures, exception faite aux cultures Niébé et du riz, dont les productions sont quasi stationnaires, la production par habitant de chaque spéculation pratiquée laisse à désirer. En effet, en dehors de l'autoconsommation, la production par habitant de manioc et de banane plantain est

³⁵ NEMOYATO BAGEBOLE, *op-cit*, pp. 126-152.

respectivement de 239 et 157kg en 2017, soit une moyenne journalière de 634 et 239 grammes par personne par jour. Cependant, en ce qui concerne les produits céréaliers, la production par habitant n'est que de 69 et 15, 5Kg pour le riz et le maïs respectivement. En moyenne journalière, ce ratio est manifestement faible pour les deux produits.

Parlant de la production d'élevage, au regard des seules statistiques de 2017, la population de ce territoire ne pratique principalement que le petit élevage dominé par les poules et les caprins avec une production de 11918 et 7258 têtes respectivement. La production par habitant des poules et des caprins est donc marginale, car elle n'est que 0,1 et 0,05 respectivement. Soit, une poule pour 10 personnes et une chèvre pour 20 personnes durant toute l'année.

Malgré l'indisponibilité des données sur une longue période, les statistiques de la production tant des cultures vivrières, que des produits d'élevage de la seule année 2017, illustrent l'insuffisance des denrées alimentaires par rapport au volume démographique.

- **De la stabilité des approvisionnements :** la dégradation des routes et du système de transport constitue un handicap, mieux, un obstacle pour assurer la fluidité du circuit de commercialisation entre les zones de production situées dans les chefferies et les grands centres de consommation. De la déficience du circuit de commercialisation, viennent s'ajouter la multiplicité des tracasseries, dues aux barrières et taxes redondantes perçues par l'administration locale, la Direction provinciale des recettes du Bas-Uélé (DGRBU), la police Nationale et des services non apparents. En conséquence, toutes ces contraintes affectent négativement la stabilité des approvisionnements alimentaires.
- **De l'accessibilité physique et économique aux aliments :** Il s'agit ici de la capacité de produire sa propre alimentation et donc de disposer des moyens de le faire, ou de la capacité d'acheter sa nourriture et donc de disposer d'un pouvoir d'achat suffisant pour le faire. L'accessibilité physique des aliments dépend des disponibilités au lieu de consommation. Ceci n'est possible que si le système de commercialisation existe et qu'il fonctionne sans faille. Certes, l'environnement de Bambesa ne peut que favoriser la rareté des denrées alimentaires et donc augmenter des prix sur le marché à la suite du dysfonctionnement de ses voies de communication. La population ne disposant pas de pouvoir d'achat, par conséquent, ne pourra donc pas accéder économiquement à la nourriture, même si celle-ci demeure présente.
- **De la qualité des aliments :** pour satisfaire ses besoins d'entretien, de croissance et d'activité, l'homme consomme des aliments dont les principes actifs sont les nutriments. Les nutriments sont des substances élémentaires comprises dans les aliments classés en six groupes : les protéines, les matières grasses ou lipides, les glucides, les éléments minéraux (fer, calcium,...) et l'eau³⁶. De tous ces éléments, seuls les protéines, les lipides et les glucides représentent des substances alimentaires constructives.³⁷

D'une manière globale, la population de Bambesa a des habitudes alimentaires très pauvres, essentiellement, du type végétarien comprenant les tubercules, les céréales, les légumes, les légumineuses, l'huile de palme, etc. Les viandes animales, avicoles et de poissons sont considérées comme les denrées de luxe et elles sont généralement consommées que pendant les fêtes ou de grands événements. En conséquence, la santé humaine présente beaucoup d'insuffisance en protéine et cela affecte le besoin de construction de l'organisme. Sur le plan monétaire, le revenu par habitant est de moins d'1\$ par personne par jour. Ceci illustre la prévalence d'une pauvreté massive.

³⁶ MOKONDA Bonza, Cours d'Economie alimentaire en deuxième licence, Economie rurale, Université de Kinshasa.

³⁷ NEMOYATO BAGEBOLE, J-P., J-P., « L'état de la sécurité alimentaire et de la pauvreté... », article déjà-cité, pp. 126-152.

Somme toute, en nous basant sur les données de l'enquête y réalisée par la cellule d'analyse des indicateurs de développement (CAID), il y a quelques années, nous sommes de droit de soutenir que l'insécurité sévère (aigüe) affecte 8% des ménages, 36% des ménages sont dans une sécurité alimentaire limitée, et donc ces ménages sont vulnérables, puisque ne disposant pas d'autres marges de manœuvre en cas de crises conjoncturelles. Alors que 56% de ménages sont en situation de sécurité alimentaire plus ou moins acceptable. Parmi ces facteurs, il y a lieu de considérer : l'absence des infrastructures de base dans le territoire. Certes, il y a des années, le territoire de Bambesa souffre de la dégradation très prononcée des infrastructures socio-économiques (routes, écoles, hôpitaux et de l'absence manifeste des structures bancaires, ainsi que des entreprises de développement).

S'il faut insister sur la situation des routes, il ressort des données de l'observation participante³⁸ que toutes les routes y sont complètement délabrées. Signalons, en outre, qu'il n'y a aucun aéroport, sauf un aérodrome de 1200 mètres de long sur lequel atterrissent de petits porteurs. Encore que les trafics ne s'y font de manière sporadique. On y retrouve également un réseau ferroviaire (le réseau de l'Uélé), précisément à Zobia, mais non opérationnel. Sa trajectoire est estimée à plus au moins 1 026 km. Ce réseau part de Bumba jusqu'en Mungbere, en passant par le territoire de Bambesa. La navigation se fait, principalement, sur la rivière Uélé avec des pirogues à pagaie par des pêcheurs.³⁹ L'insécurité récurrente dans cette partie orientale du pays, le manque d'emplois salariés et les changements climatiques, etc., font aussi partie des déterminants de l'insécurité alimentaire dans ce territoire.

IV. CONCLUSION ET ESQUISSE DE QUELQUES STRATEGIES DE RESILIENCE

Sous le regard dialectique, cette production socio-économique, s'est focalisée sur l'état des lieux de la sécurité alimentaire dans le territoire de Bambesa, entité située dans la Province du Bas-Uélé en République Démocratique du Congo. En effet, l'étude y confirme la prévalence de l'insécurité alimentaire.

Le territoire de Bambesa comme tous les autres territoires de la province de Bas- Uélé, demeure naturellement favorable au développement agricole. Mais, il s'y observe, malheureusement, que celui-ci souffre de déficits criants d'infrastructures socio-économiques de base et de structures d'encadrement des paysans, etc.⁴⁰ Ces contraintes agissent négativement sur les composantes de la sécurité alimentaires et entretiennent l'insécurité alimentaire. Pour y remédier, nous recommandons le programme des mesures de résilience basées sur le développement des infrastructures, la fourniture des intrants agricoles, la création d'un système de crédit inclusif et l'organisation du système de commercialisation.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- AHMED MOUMMI, « Analyse de la pauvreté en République Démocratique du Congo », dans *Working paper*, SERIES n° 112, BAD, Tunis, Août 2010, pp.1-25.
- AZOULAS, G., & DILLON, J-C, *La sécurité alimentaire en Afrique. Manuel d'analyse et l'élaboration des stratégies*, Paris, Ed. Karthala, 1993.
- BOLIMA BOLITSI, W., Les projets de développement rural en République Démocratique du Congo. Analyse sociologique de l'expérience de la Cacaoyère de

³⁸Données de l'observation participante : natif du coin, Député élu de Bambesa de 2006 à 2018, les informations accumulées lors des vacances parlementaires et autres occasions. NEMOYATO BAGEBOLE, J-P., « L'état de la sécurité alimentaire et de la pauvreté dans le territoire de Bambesa : analyse des faits et perspectives », dans la revue ECRAT DU CERIDAC, Volume 1 Ed. du CERIDAC, Kinshasa- RDC, 2020, pp. 126-152

³⁹ DIMITRI MBAZI, J., *op- cit*, pp. 4- 5.

⁴⁰ Données de l'observation participante : natif du coin, Député élu de Bambesa de 2006 à 2018, les informations accumulées lors des vacances parlementaires et autres occasions.

- Bengamisa (CABEN) dans la Province de la Tshopo. Thèse de doctorat en Sociologie, le 08 Février 2019.
- BOLIMA BOLITSI, W., «La sécurité alimentaire chez les Bongando à l'épreuve de l'enclavement du territoire de Yahuma: endoscopie des faits et esquisse d'un plan de désenclavement du territoire», dans la *revue Regrd lucide*, n°02, d'Avril-Mai-Juin, Kinshasa-RDC, 2021, pp.129-161.
 - BOLIMA BOLITSI, W., «L'Enclavement du territoire de Yahuma et la pauvreté des paysans Bongando. Etat des lieux et esquisse d'un plan de désenclavement», dans *M.E.S*, n° 71 du Mars- Avril, Kinshasa- R.D.C, 2012, pp. 47-83;
 - BORD, A., « Les principes généraux de l'organisation des marchés agricoles » dans *Guide National de l'Agriculteur*, tome III, Edit. Garry & Cie, Eyrein, 1972, pp 463-472.
 - BRICAS, N. *Sécurité Alimentaire In Poulain J.P. (Ed.) Dictionnaire des cultures alimentaires*, PUF, 2012.
 - EASTERLY, W., *Les pays pauvres sont-ils condamnés à rester ?*, Paris, Nouveau Horizons, 2006.
 - FRANKART, R., *Carte des sols et de la végétation du Congo-paysannat Babua*, publ. INEAC, Bruxelles, 1967.
 - GERENDAWELE NGBASE, H., *Complexité entre banques commerciales et institutions du système financier décentralisée dans l'intermédiation financière rurale inclusive en République Démocratique du Congo*, Thèse de doctorat en Sciences économiques, Université de Kinshasa, 2016- 2017.
 - HOUEE PAUL, *Quel avenir pour les ruraux ?*, Paris, Ed. Economie et Humanisme & Les Editions Ouvrières, 1985.
 - <http://fr.wikipedia.org/wiki/village>. Consulté le 03, 06, 2020.
 - http://fr.wikipedia.org/wiki/village*cite_note4. Consulté le 31, 03, 2020.
 - *Information sur les bactéries indésirables dans les denrées alimentaires*, Suisse, 2 p. ([lire en ligne \[archive\]](#)), p.2.
 - KIKA MAVUNDA, « Les freins culturels au développement de l'agriculture en République du Zaïre », dans les *Cahiers Economiques et Sociaux de l'IRES*, Volume XXIII, n° spécial, du décembre, 1989.
 - LOMBEYA BOSONGO, L., « Les permanences structurelles au milieu rural africain, Analyse du mode de production dans la cuvette du Zaïre», dans *Cahiers Economiques et Sociaux de l'IRES*, n° 5, SD, pp. 10- 17.
 - LOMBEYA BOSONGO, L., *Organisation coopérative et développement rural*, Kinshasa, PUZ, 1985.
 - MINISTERE DU PLAN, *Document de stratégie de la croissance et de réduction de la pauvreté (Version intérimaire)*, Mirak Impression, Kinshasa- Gombe, 2004.
 - MOHAMED ELLOUMI, « Les politiques de développement rural en Tunisie : acquis et perspectives », dans CHASSANY, J. P, CIHEAM, Option Méditerranéennes : Série A. N°71, 2006.
 - MOKILI DANGA KASSA, *Politiques agricoles et promotion rurale au Congo-Zaïre 1885-1997*, Paris, Ed. L'Harmattan, 1998.
 - MOKONDA BONZA NZOMBO, « Développement durable en milieu rural congolais : cas de la Province Orientale », dans *Congo- Afrique*, n°438, 2009, pp.606-632.
 - MOKONDA, B., « Flux migratoire et développement agricole au Sud-Kivu », texte d'une conférence à l'Université catholique de Bukavu, 1996.

- NEMOYATO BAGEBOLE, J-P., *Le poids de la culture dans l'effort de la modernisation de l'agriculture en R.D.C. Cas des Baboa du territoire de Bambesa*, Mémoire de Licence en Economie rurale, FASEG, UNIKIN, 1996- 1997.
- NEMOYATO BAGEBOLE, J-P., « L'état de la sécurité alimentaire et de la pauvreté dans le territoire de Bambesa : analyse des faits et perspectives », dans la revue ECRAT DU CERIDAC, Volume 1 Ed. du CERIDAC, Kinshasa- RDC, 2020, pp. 126-152.
- NEMOYATO BAGEBOLE, J-P, « *Dialectique sécurité alimentaire et pauvreté en milieu rural congolais : analyse des faits et perspectives* », dans M.E.S, n° 11 4, Vol. 1, du Juillet-Septembre, Kinshasa- RDC, 2020, pp. 45- 60.
- PNUD, *RD. Congo, dynamiques et enjeux de développement à long terme*, ENP, 2015.
- RDC, *Note de politique agricole et développement rural*, décembre 2009.
- REPUBLIQUE DU ZAIRE, *Programme national de relance du secteur agricole et rural (1997-2001)*, Vol.1, février 1997.
- SHOMBA KINYAMBA, S., *Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, Ed. P.U.K, 2013.
- SIMMIL, G., *Les pauvres*, Quadriga, PUZ, 1998.
- Source disponible en ligne: <http://www.granddictionnaire.com>. Consulté le 31,08, 2016.
- WINGENGA- Wi- EPENDO, J., « L'Emergence d'une culture de la pauvreté dans les villes du Congo-Kinshasa », dans MES, n°001 du Septembre- Octobre, 2001.
- [www.Momagri.Org/FR/articles/ la sécurité alimentaire : un enjeu politique d'actualité 471 html](http://www.Momagri.Org/FR/articles/la_sécurité_alimentaire:_un_enjeu_politique_d'actualité_471.html) ; (consulté le 08 Juin 2020).
- www.cirad.fr/fr/web_savoir/curieux/brochures/cacao/pdf/p1011pdf. Consulté le 26, 08, 2016.